

Intéressée

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

DECRET

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

N° D/97 152 /PRG SGG

SECTARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

PORTANT NOMINATION DE
DE HAUT FONCTIONNAIRES
AU MINISTERE DE LA
COMMUNICATION ET DE LA
CULTURE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Loi Fondamentale

VU le Décret N° 96/089/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination
du Premier Ministre ;

VU le Décret N° 96/099/PRG du 10 Juillet 1996, portant nomination des
Membres du Gouvernement, modifié par le Décret N° 97/013/PRG/
SGG du 14 Février 1997 ;

VU le Décret N° 96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996, portant attributions
des Membres du Gouvernement ;

VU le Décret N° 97/073/PRG/SGG du 5 Mai 1997, portant Organisation
du Ministère de la Communication et de la Culture

DECRETE

ARTICLE 1er/ Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les
fonctions ci-après :

SECRETAIRE GENERAL

- M. MAMADOUBA DIABATE, précédemment Chef du Bureau de
Presse à la Présidence de la République

CHEF DE CABINET

- M. IBRAHIMA CISSE, Confirmé

CONSEILLER TECHNIQUE

- M. ALBERT KOULTOUMI, précédemment Directeur Technique de la Radiodiffusion Nationale

CONSEILLER CHARGE DES QUESTIONS DE COMMUNICATION

- M. ANSOUMANE BANGOU'LA, Journaliste

CONSEILLER CHARGE DES QUESTIONS DE CULTURE

- M. GILBERT ALI IFONO, Confirmé

COMMUNICATION

1 - DIRECTEUR NATIONAL DE LA COMMUNICATION

- M. AMARA KABA, Précédemment, Gouverneur de Mamou

2 - DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TELEVISION GUINEENNE (ORTG)

- M. ABOUBACAR YACINE DIALLO, Précédemment Membre du CNC

3 - DIRECTEUR GENERAL DU QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION "HOROYA"

- ✕ - M. OUSMANE CAMARA, Précédemment Conseiller à la Presse

4 - DIRECTEUR GENERAL DE LA RADIO RURALE DE GUINEE

- M. ALPHA KABINET KEITA, Précédemment Attaché de Presse à l'Ambassade de Guinée à Paris

5 - DIRECTEUR GENERAL DE LA PRESSE RURALE

- M. MAMADOU SALIOU BALDE, Confirmé

6 - DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

- M. KANDET OUMAR TOURE, Précédemment Directeur Général Adjoint de l'Imprimerie Nationale Patrice Lumumba

7 - DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE CINEMATOGRAPHIE ET DE PHOTOGRAPHIE DE GUINEE (ONACIG)

- M. MOUSSA DIAKITE, Confirmé

CULTURE

1 - DIRECTEUR NATIONAL DE LA CULTURE

M. BAILO TELIVEL DIALLO, Confirmé

2 - DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU GUINEEN DES DROITS D'AUTEURS (BGDA)

- M. RIAD CHALOUB

3 - DIRECTEUR GENERAL DU MUSEE NATIONAL

- DOCTEUR MOUSSA KOUROUMA, Confirmé

**4 - DIRECTEUR GENERAL DE LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE**

7 - Mme KABA MARIE THERESE EHOULET, Confirmée

ARTICLE 2/ : Le Présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

CONAKRY, le 10 JUILLET 1997


GENERAL LANSANA CONTE